



CHAMPIONNAT RÉGIONAL ATHLÉTISME SPORT ADAPTÉ



Samedi 29 Avril 2017

de 9h30 à 17h00

Saint-Calais (72)

Organisée par

l'ASAC 72



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même ».

Participation à un championnat régional Sport Adapté

- Avoir une **licence compétitive FFSA** et la présenter en début de championnat lors de la vérification des licences (avec la photographie).
- **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
- Connaître les **principales règles** de l'activité pratiquée (selon les spécificités de la division).
- Avoir un **équipement sportif** (tenue) conforme et réglementaire.
- Apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité (raquette, VTT...).
- **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres, des officiels, des organisateurs et de toutes personnes afférentes au championnat.
- Être **accompagné(e) d'au moins un dirigeant** de l'association lors de la compétition.

Point réglementaire

Le **règlement FFSA est consultable** sur le site internet de la Fédération Française du Sport Adapté.

CATÉGORIES D'ÂGE - SAISON 2016/2017

POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN	VET 1	VET 2
2006-2007	2004-2005	2002-2003	2000-2001	1998-1999	1981-1994	1980-1971	1970 et avant

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter le Conseiller Sportif Régional de la discipline.

Le Lieu d'Accueil

VILLE D'ACCUEIL : SAINT-CALAIS (3 400 HABITANTS)

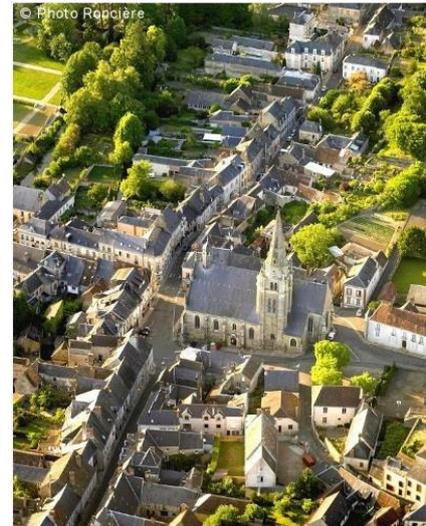
DEPARTEMENT : SARTHE (72)

ATTRACTIVITE CULTURELLE : LA FETE DU CHAUSSON AUX
POMMES

La ville de Saint-Calais est localisée en région Pays de la Loire, rattachée au Conseil Départemental de la Sarthe, fait partie de la Communauté de communes des vallées de la braye et l'anille, elle adhère au Perche Sarthois, et est labellisée Petites Cités de Caractère.

Située entre Le Mans et Vendôme, la petite ville sarthoise de 3400 habitants, est dotée d'un important patrimoine profane, religieux et naturel.

La municipalité tend à développer de nouveaux projets permettant de sensibiliser les habitants et les touristes à ce potentiel.



L'Association

L'Association Sport Adapté Calaisien (ASAC 72) est une structure associative proposant des activités physiques et sportives auprès de personnes en situation de handicap mental ou souffrant de troubles psychiques. Longtemps rattaché aux Ateliers Calaisiens, l'association est devenue indépendante en 2011 afin de favoriser son développement.

En 2014, l'ASAC a fêté ces trente ans d'existence et continue d'encourager la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap mental. Notre association, affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté, encadre plusieurs disciplines sportives dont l'athlétisme, le tennis de table ou encore le basket-ball, dans un environnement voué à l'apprentissage et à l'épanouissement.

Différents partenariats sportifs ont été établis auprès d'associations du Pays Calaisien, accueillant des sportifs en structures « valides ». Celles-ci sont également présentes lors de la mise en place d'événements sportifs. Ainsi, nous remercions l'Anille Braye Athlétisme pour son investissement et son aide lors de ce championnat.

Programme Prévisionnel

Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'apporter quelques modifications horaires en fonction du nombre d'inscrits.

Samedi 29 Avril 2017

9h30 – 10h00 : Contrôle des licences et engagements

10h15 : 100m

10h45 : 1 500m

11h00 : Concours du poids et des anneaux

11h30 : 400m

12h15 : 200m

12h45 : PAUSE DEJEUNER

14h00 : 800m

14h15 : Concours du vortex et du saut en longueur

14h45 : 3 000m

15h30 : 800m marche

Stage

Dans l'optique de créer un groupe régional Athlétisme, une sélection des meilleurs sportifs et équipes sera réalisée par le Conseiller Sportif Régional lors du championnat Régional. Les sportifs retenus se verront convier à un stage de préparation aux Championnats de France, 2 à 3 semaines avant celui-ci. Les modalités de ce stage vous seront présentées à l'issu du championnat.]

➤ **Lieu de Manifestation :**

La compétition se déroulera : | Au stade Armel Blanchard Rue de la Cornillière 72120 SAINT CALAIS |

Le lieu sera fléché par les panneaux FFSA.



➤ **Frais d'inscription :** | 5€ par sportif |

➤ **Restauration / Buvette :** | Une buvette sera tenue sur place. |

➤ **Inscriptions :**

La fiche d'engagement complétée est à retourner avant le | 3 Avril 2017 |

par mail au CDSA de votre département

et **en copie** au Conseiller Sportif Régional : csrsportadapte@gmail.com

RAPPELS !

- 1 – **Aucune modification (division, épreuve...) n'est possible** après l'envoi des inscriptions.
- 2 – Par souci d'organisation, **toute inscription le jour de la compétition sera refusée** (à l'exception des sports collectifs, en cas de changement de joueur(s) dans l'équipe).
- 3 – Le jour de la compétition, les encadrants devront être **en possession des licences** (avec photo).

➤ **Réclamation :**

Toute réclamation est accompagnée d'un chèque de caution de 50 euros. Ce dernier est restitué si la contestation est justifiée.

➤ **Contacts :**

Référent du club organisateur : | PELLERIN Anaïs - 07.70.02.71.36 / asac72@gmail.com |

Conseiller Sportif Régional : SOULARD Adrien – 06.85.88.63.85 / csrsportadapte@gmail.com